

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2016

Conseillers en exercice : 45

Votants : 38

Convocation du Conseil Municipal :
le 13/09/2016

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 26/09/2016

Délibération n° D-2016-277

Mise à jour des ratios d'avancement de la Ville de Niort -
Cadres d'emplois des ingénieurs et des ingénieurs en chef
territoriaux

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Christophe POIRIER, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON.

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Sébastien PARTHENAY, ayant donné pouvoir à Monsieur Eric PERSAIS

Excusés :

Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction Ressources Humaines

Mise à jour des ratios d'avancement de la Ville de Niort - Cadres d'emplois des ingénieurs et des ingénieurs en chef territoriaux

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Neuf décrets publiés au Journal officiel du 27 février 2016 organisent la scission du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux à compter du 1^{er} mars 2016.

Cette réforme a pour objet de conduire à une meilleure identification et reconnaissance des ingénieurs en chef qui occupent d'ores et déjà des emplois à forte responsabilité.

La création d'un nouveau cadre d'emplois et de nouveaux grades imposent à la collectivité de mettre à jour ses ratios d'avancement fixés par délibération. Aucune modification n'est toutefois proposée quant aux principes retenus, à savoir :

Pour les cadres d'emplois comptant au moins 3 grades, ce qui est le cas des deux cadres d'emplois des ingénieurs et ingénieurs en chef territoriaux :

Catégorie	Accès au	Ratio retenu
A	2 ^{ème} grade d'avancement	30%
	1 ^{er} grade d'avancement	50%

Dans ce contexte il est proposé de fixer les ratios d'avancement des cadres d'emplois précités conformément aux tableaux suivants.

<u>Filière</u>	<u>Catégorie</u>	<u>GH</u>	<u>Accès au grade de...</u>	<u>Ratio d'avancement de grade</u>
TECHNIQUE	A	6	Ingénieur en chef hors classe	50 %
		5	Ingénieur principal	50 %

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la modification des ratios d'avancement de la Ville de Niort tel que proposé pour les agents de catégorie A relevant de la filière technique.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	36
Contre :	2
Abstention :	6
Non participé :	0
Excusé :	1

Le Maire de Niort

Signé

Jérôme BALOGÉ